

Mars 2023

A LA UNE !

Monsieur Thibaut Guilluy

Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises
présente le projet « France Travail » aux membres du CNLE



Delphine Aubert, Nicolas Duvoux, Thibaut Guilluy.

L'assemblée plénière qui s'est tenue le jeudi 9 mars 2023 au Ministère des solidarités et de la santé a été l'occasion pour **Nicolas Duvoux**, Président du Conseil scientifique de faire un point d'avancement sur les travaux du groupe de travail *L'impact social de l'écologie : comment faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale ?* Il a exposé la méthode et le calendrier de ce groupe de travail, ainsi que les objectifs de la note de cadrage, le processus à suivre et le plan provisoire du rapport.

A la suite de cette intervention **Thibaut Guilluy** *Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises* a présenté le projet « France Travail », projet de réorganisation du service public de l'emploi. Il a remercié les membres du CNLE qui ont participé aux travaux, aux contributions et aux différentes consultations des parties prenantes ayant permis d'élaborer ce projet.

Delphine Aubert, Secrétaire générale du CNLE a clôturé cette assemblée plénière, en indiquant que la prochaine réunion correspondra à la dernière séance plénière du 13 avril 2023. Dans les prochains jours sera lancé *l'appel à manifestation d'intérêt* qui sera adressé aux membres du CNLE et mis en ligne. Elle a rappelé également le déménagement du CNLE le 24 avril 2023 dans la tour Tods, 78/84 rue Olivier de Serres 75015 Paris. Localisation à 8 minutes à pied des métros Convention ou Porte de Versailles.

ÉTUDES, RAPPORTS, ANALYSES, NOTES...

LOGEMENT



[Pourquoi construire de nouveaux logements sociaux dans les villes en décroissance ?](#)

Alors que leurs territoires sont en déclin démographique, de nombreux organismes de logement social continuent à construire. Marie Mondain explique ce paradoxe en pointant le rôle des politiques nationales du logement et des réformes récentes du secteur HLM.

Marie Mondain. Métropolitiques. Étude.



[Construire plus et mieux de logements en France : c'est possible](#)

Alors que les professionnels alertent sur la *crise historique* du logement, que les chiffres 2022 témoignent de la contraction forte de la construction et que le *mal-logement* touche 4,1 millions de Français, il était indispensable d'aller y voir de plus près, de conduire une étude chiffrée rigoureuse et réaliste et de proposer des remèdes puissants. Tel est l'objet de ce rapport.

Sébastien Laye. Institut Thomas More. Rapport n°28.

POLITIQUES SOCIALES



[Des politiques sociales plus égalitaires ? De leur fabrication à leur mise en oeuvre sous l'angle du genre, Prix jeunes chercheurs, Varia](#)

Dans les années 2000, un certain nombre de travaux scientifiques ont mis en évidence la manière dont l'intervention sociale repose sur une forme de *déni du genre*. La *neutralité* affichée des politiques sociales masque une découpe historiquement genrée des problèmes publics. L'intervention sociale s'organise quant à elle autour d'une nette division sexuée des pratiques professionnelles et de fortes assignations de genre à l'égard des publics visés ou pris en charge dans les institutions de travail social.

CNAF. Revue des politiques sociales et familiales n° 146-147.

PROTECTION SOCIALE



[Le recours et le non-recours à la complémentaire santé solidaire](#)

Mise en place en novembre 2019 pour renforcer l'accès aux soins des personnes disposant de faibles revenus, la Complémentaire santé solidaire (CSS) permet à plus de 7 millions de personnes d'avoir accès à une couverture complémentaire en santé. Les dernières estimations produites par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) indiquent que ceux-ci restent limités 56 % en 2021 contre 51% en 2018.

M. Caro, M. Carpezat, L. Forzy. DREES. Les dossiers de la Drees n°107.

PAUVRETÉ



[En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières](#)

En 2021, un enfant âgé de 1 à 15 ans sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières. 10,6 % des enfants se trouvent ainsi en situation de « privation matérielle spécifique aux enfants ». En 2021, 6,1 % des enfants de moins de 16 ans cumulent risque de pauvreté monétaire et privation matérielle spécifique aux enfants.

François Gleizes, Anne Pla. Insee Focus n° 294. Étude.

ACCÈS AUX DROITS



[Services publics aux Antilles : garantir l'accès aux droits](#)

La Défenseure des droits a souhaité engager une nouvelle mission aux Antilles afin de mettre en lumière les difficultés rencontrées quotidiennement par leurs habitants dans l'exercice de leurs droits. Le présent [rapport](#) dresse un état des lieux et formule des préconisations susceptibles de renforcer l'effectivité de l'accès aux services publics pour mieux respecter les droits des usagers sur ces territoires. L'autorité indépendante déplore notamment les situations critiques constatées dans l'accès à l'eau et les défaillances dans le fonctionnement des services publics.

Défenseur des droits. [Rapport](#).

NON-RECOURS AUX DROITS



[Pour quatre personnes sur dix, le non-recours est principalement lié au manque d'information](#)

Près de quatre personnes enquêtées sur dix considèrent que le manque d'information sur les aides est la cause principale du non-recours. La seconde raison la plus avancée, par près d'une personne sur quatre, est la complexité des démarches (23 %), suivie par la crainte des conséquences négatives (18 %) et le souhait de s'en sortir soi-même sans dépendre de l'aide sociale ou de ne pas être considéré comme un assisté.

Claudine Pirus. DREES. Études Et Résultats n° 1263.



[Le scandale du non-recours aux droits ou l'accès aux aides sociales en question](#)

Ce sont les ménages les plus précaires qui éprouvent le plus de difficultés à s'informer quant à leurs droits, à surmonter la méfiance des services sociaux, à réunir la longue liste des certificats requis ou à remplir des formulaires en ligne. Quelles solutions envisager ? Quels sont les obstacles à leur mise en œuvre ? **Olivier de Schutter**, rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'Homme et l'extrême pauvreté, professeur de droit international apporte son éclairage expert sur ces phénomènes.

Observatoire des non-recours aux droits et services. [Conférence en ligne sur YouTube](#)

INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ



[La rénovation urbaine au chevet des inégalités de santé ?](#)

Chercheurs et professionnels dialoguent autour de grands enjeux de la rénovation urbaine et des quartiers populaires. Ce premier échange traite des inégalités sociales de santé dans les quartiers de la politique de la ville et des moyens de les réduire.

K.Chiusano, C. Lefebvre, A. Mariette, L. Pitti. Métropolitiques. Entretien croisé.

INÉGALITÉS ET REDISTRIBUTION



[Approche élargie des inégalités et de la redistribution en France : enseignements du rôle des transferts et de la valorisation des services publics](#)

Qui bénéficie des transferts publics après avoir payé les impôts ? Nous constatons que 60 % des ménages sont des bénéficiaires nets de la redistribution étendue. Une analyse par tranches d'âge met en évidence que 90 % des individus de plus de 60 ans perçoivent plus qu'ils ne contribuent, principalement via la retraite et la santé, contre moins de 50 % pour les moins de 60 ans.

M.André, JM.Germain, M.Sicsic. INSEE. Documents de travail n° 2023-07.

ÉDUCATION



[Les dilemmes de l'école inclusive](#)

Tous les enfants en situation de handicap ont le droit d'accéder à l'éducation. Mais cette *inclusion scolaire* est loin d'être effective. Quelles sont les difficultés rencontrées concrètement par les enfants, leurs familles et les équipes pédagogiques chargées de les accueillir ? Comment rapprocher les déclarations de principes et les pratiques ?

Nadia Picon. Terra Nova. [Rapport](#).



[Les arguments pour la mixité sociale à l'école ne tiennent pas la route](#)

Le ministère de l'Éducation nationale veut accentuer la mixité sociale dans les établissements scolaires. Ainsi, il apparaît que les sections internationales se développent déjà majoritairement dans l'enseignement public, que la piste d'un quota d'élèves boursiers dans l'enseignement privé se heurtera à la règle du 80/20 et que les indices sociaux développés par l'Éducation nationale ses dernières années sont à prendre avec des pincettes.

Manon Meistermann. Fondation Ifrap. Analyse.

VIE ÉTUDIANTE



[À l'université, le cercle vicieux de la précarité étudiante](#)

À l'heure où le recours aux banques alimentaires explose et où la réforme des bourses étudiantes se fait attendre, la précarité de la jeunesse devient un sujet central. *L'enquête Conditions de vie étudiante* nous apporte un éclairage de terrain sur l'ampleur de cette précarité et le caractère multidimensionnel du phénomène. Voici les enseignements qu'on peut tirer de près de 2500 réponses, redressées sur critères de bourse, sexe, catégorie socioprofessionnelle des parents, nationalité, série et mention du baccalauréat, niveau d'étude, discipline et formation.

Université Paris Nanterre. Enquête.

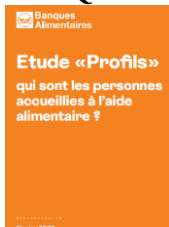
FAMILLE



[Comment mieux prendre en compte la diversité des familles dans les échelles d'équivalence ?](#)

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie un **Dossier** qui analyse la manière dont les besoins de consommation varient en fonction de la composition familiale. Il s'agit d'appréhender si ces besoins évoluent avec l'âge des enfants et s'il faut tenir compte de surcoûts pour les familles monoparentales. L'enjeu de ce Dossier est ainsi de questionner les choix retenus dans l'échelle d'équivalence utilisée en Europe pour calculer le niveau de vie des ménages. L.Pinell, C.Schweitzer, P.Virot. Analyse. Les dossiers de la DREES n° 108. Étude.

BANQUES ALIMENTAIRES



[Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ?](#)

L'étude *Profils* est réalisée tous les 2 ans par la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA). À travers cette étude, la FFBA dresse un constat alarmant, le nombre de bénéficiaires a triplé en 10 ans, passant de 820 000 personnes accueillies en 2011, à 2,4 millions en 2022. En 6 mois, c'est + de 38% de nouveaux bénéficiaires et cela n'est pas près de diminuer.

Fédération Française des Banques Alimentaires. Étude.

GRAND ÂGE



[Vieillir à domicile : disparités territoriales, enjeux et perspectives](#)

Le scandale Orpéa a renforcé ces derniers mois les interrogations sur le modèle économique et le fonctionnement quotidien des Ehpad et mis à nouveau en évidence la préférence des individus eux-mêmes pour le maintien à domicile. Mais quelles sont les implications de ce virage domiciliaire alors même que les premières générations du babyboom arrivent aux âges où la perte d'autonomie est plus fréquente

D.Roy, A. Carrère, L.Toulemon. Institut des Politiques Publiques. [Rapport IPP n° 41](#).



[Résidences-services seniors : des résidents au niveau de vie supérieur à celui des seniors en logements ordinaires](#)

La DREES publie deux études à partir des données fiscales et des adresses des établissements d'hébergements de personnes âgées. Les seniors de 60 ans ou plus en résidence-services seniors ont un niveau de vie plus élevé que les seniors du même âge en logement ordinaire. Ils sont ainsi deux fois moins à être en situation de pauvreté monétaire 4,7 % contre 9,3 %. L'écart est surtout porté par les 80 ans ou plus : ceux en résidence-services seniors ont un niveau de vie de 30 % supérieur à celui des seniors du même âge en logement ordinaire.

Litti Esteban. DREES. Étude et Résultats n°1261.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



[Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique](#)

Nous vivons dans un monde profondément inégalitaire où 70 % des plus pauvres sont des femmes. Parce que plus pauvres, donc fragilisées, et victimes d'assignations sociales inégalitaires, les femmes sont plus impactées par les conséquences dévastatrices des changements climatiques et de la perte de la biodiversité. Un constat qui interpelle, d'autant plus que les femmes sont pourtant des actrices majeures de la transition écologique, tout en étant moins associées que les hommes aux décisions environnementales et climatiques.

A.Gatet, A.Niakaté. Conseil Économique Social et Environnemental. Avis / Rapport n°2023-005.

DIMENSION TERRITORIALE

Occitanie



[L'Occitanie : une région attractive face au vieillissement de sa population, aux enjeux environnementaux et aux inégalités](#)

Bicéphale avec Toulouse et Montpellier, l'Occitanie est concernée par les phénomènes de métropolisation et de périurbanisation autour de ces deux métropoles. Les inégalités sociales sont marquées. Pauvreté et chômage sont très présents dans les départements du littoral méditerranéen. Sur le plan économique, l'Occitanie conjugue une forte spécialisation dans l'aéronautique et le spatial, un poids important du tourisme sur le littoral et dans les Pyrénées et une agriculture très présente dans le Gers, l'Aveyron, la Lozère et le Lot.

Bérénice Costes. INSEE. Insee Analyses Occitanie. Étude n° 129.

DIMENSION INTERNATIONALE

Europe



[Crise des systèmes de santé en Europe : comment expliquer les difficultés françaises ?](#)

Les systèmes de santé de nombreux pays européens sont en difficulté. Au Royaume-Uni, le manque de moyens pour le National Health Service (NHS) est criant depuis des années. En Espagne, des manifestations à la fin de l'année dernière demandaient de meilleures conditions de travail pour les soignants. En Italie ou en Allemagne, la crise de recrutement des soignants prend des proportions inquiétantes. La France, elle aussi, vit au rythme des crises de son système de santé. Cette fragilité, qui touche tous les secteurs, de l'hôpital au médico-social en passant par le secteur libéral. Quelles sont les raisons de cette situation de crise permanente ?

Laurent Chambaud. The Conversation. Étude.

A propos du CNLE



Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Organe rattaché au Premier ministre, le [Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#) (CNLE) a un rôle de conseil du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il est composé de 5 collèges regroupant 64 membres, représentants des assemblées parlementaires et collectivités territoriales, associations et acteurs de la société civile, représentants du monde du travail, ainsi que 32 personnes en situation de pauvreté et d'invités permanents.

Lieu de dialogue permanent entre tous les acteurs concernés par ces politiques publiques, le CNLE s'appuie sur l'expertise de son comité scientifique, issu du [regroupement](#) de l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale et du CNLE officialisé par le décret le [décret n°2019-1379 du 18 décembre 2019](#). Instance permanente du CNLE, il a été installé officiellement le 1^{er} octobre 2020 et est présidé par Nicolas Duvoux. Ses missions d'analyse et d'observation sociale doivent contribuer, en lien étroit avec l'ensemble des collèges du CNLE, à une meilleure connaissance

de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France et à la définition de politiques publiques plus ambitieuses et efficaces.

La newsletter du CNLE

La Newsletter du CNLE constitue un outil de communication à l'attention des membres du CNLE, des acteurs publics, privés et associatifs, des chercheurs et des institutionnels qui permet à chacun d'être informé sur l'actualité du CNLE et de prendre connaissance d'études, rapports, publications et communiqués de presse qui concernent le champ de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cette publication est aussi, pour les membres du CNLE un moyen de faire connaître leurs travaux. Si vous souhaitez nous signaler la parution d'études et de rapports sur les sujets abordés au CNLE n'hésitez pas à nous les transmettre pour qu'ils soient partagés par tous. N'hésitez pas également à nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Les travaux et études qui n'auraient pas été recensés par le CNLE peuvent être transmis par courriel sur la boîte fonctionnelle du Secrétariat général à l'adresse suivante : dgcs-secr-cnle@social.gouv.fr.

Si vous souhaitez vous abonner à nos publications, merci de vous inscrire à cette même adresse.

Retrouvez nous sur le site Internet du CNLE : www.cnle.gouv.fr
Fatima Guémiah - Collaboratrice extérieure - Tél : 06 62 04 42 24

Ministères sociaux | Direction générale de la cohésion sociale - CNLE
14, avenue Duquesne - 75350 Paris SP 07 -